

Récit des précaires :

Comme décidé lors de la précédente AG, nous nous sommes rendus au CA de la COMUE ce lundi 30 mai à 14h.

Deux personnes ont tracté à l'entrée du rectorat et 6 autres sont entrées sans difficulté particulière.

Un des membres du CA qui nous soutient avait préalablement placé devant chaque chaise un ordre du jour alternatif présentant nos revendications.

Nous sommes rentrés dans la salle en silence mais par la grande porte, 15 minutes après le début officiel de la réunion, la porte était encore ouverte pour les retardataires. Nous nous sommes tranquillement dirigés vers la tribune, quelques personnes ayant reconnu une action des précaires, d'autres n'ayant pas vu venir le truc. Nous avons alors tenté d'engager le dialogue sur la base de notre ordre du jour alternatif en occupant la tribune et en profitant des micros qu'offrait cette dernière.

Les personnes attablées et ouvertement opposées à notre présence ont fustigé notre action au titre du fait qu'elle serait selon elle " anti-démocratique " et qu'il fallait passer par les instances institutionnelles. Il nous a été rappelé que nous n'étions pas légitimes, et que nous aurions du accepter la proposition de rendez-vous auprès du président de la COMUE. Un membre du rectorat a essayé plusieurs fois de couper les micros , que l'on rallumait à chaque fois.

Un élu collègue A liste SNEsup-FSU est assez rapidement venu prendre la parole pour demander aux présent.e.s de bien vouloir écouter nos revendications. La majorité des membres présents fût assez silencieuse et une minorité a agit de façon à empêcher tout dialogue.

On retiendra en particulier Philippe Rollet (ancien président de Lille 1 et de l'ancêtre de la ComUE, le PRES) qui répétait « c'est faux, c'est faux, c'est faux... » pendant toute la prise de parole d'une précaire, ainsi que sa vaine tentative de personnalisation du mouvement : « Qui êtes vous ? Quel est votre nom ? Avez-vous un contrat doctoral ? Dans quelle discipline ? Si vous avez un contrat doctoral, vous n'êtes pas précaire. ». En réponse à cela, la question de la durée de la thèse s'est rapidement posée avec un débat relativement flou : nous réclamant la possibilité de mener une thèse en plus de trois ans (en soulignant qu'en SHS la quasi-totalité des docteur.e.s qualifié.e.s ont fait des thèses de plus de trois ans).

En questionnant sur les bilans sociaux des universités, et sur le recours massif aux vacataires, nous avons principalement obtenu un silence, jusqu'à ce qu'un représentant de président d'université (il me semble), nous dise qu'ils avaient les données, nous avons demandé que ces données soient communiquées : pas de réponse. On nous dit qu'il est possible de mensualiser les vacances, qu'ils y travaillent.

Une des constantes parmi les réactions des présent.e.s ouvertement opposé.e.s à notre incursion

Les points 1 et 3 de l'ordre du jour alternatifs ont été partiellement lus mais un dialogue n'a pas pu s'instaurer. Le climat est resté tendu et non propice à la discussion.